



Objet : Réponse à la demande au nom de la Liberté d'accès à l'information introduite par RAMUR relative à la mise en œuvre du projet ViciGAL sur le territoire de la commune d'Assesse

Rappel du contexte et de la demande :

La demande fait suite à la réunion d'information organisée par les porteurs de projet (GAL et commune) le 20 décembre dernier. Elle porte sur 2 points :

- Existence ou pas d'un inventaire préalable faune et flore
- Gestion des terres de décaissement et son impact environnemental

Eléments de réponse :

En guise d'introduction, précisons que le GAL, en partenariat avec les communes et ce depuis sa création en 2001, a toujours eu à cœur de déployer un grand nombre d'actions propices à la sauvegarde et au développement de la biodiversité : renforcement du maillage écologique, préservation des certaines espèces emblématiques (comme le triton crêté par exemple), creusement de mares agricoles et forestières (une trentaine), semis de pré fleuris, lutte contre l'érosion des berges, plantation de vergers conservatoires, plantation de haies (opération haie-lève en cours par exemple en partenariat avec les écoles du territoire), mise en œuvre de projets pédagogique et éducatif relatifs à la nature et à la biodiversité, etc. Fortes de ces nombreuses expériences positives, les communes du GAL associées aux 3 communes du Sud ont récemment déposé un dossier de Parc naturel Cœur de Condroz : c'est dire que cet aspect leur tient à cœur.

L'impact environnemental du projet ViciGAL dans sa globalité et plus particulièrement celui relatif à la traversée du Bois de Sorinne (localisé entre les villages de Sorinne-la-Longue et Trieux-Courrière) a donc toujours fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs réunions avec les agents DNF locaux, commissions locales et autres acteurs ressources ont été organisées depuis les premières réflexions sur le tracé, en 2015, pour assurer une appropriation collective et faire remonter les questions/propositions. Bien entendu, rien n'est simple dans ce genre de projet, et des compromis doivent souvent être trouvés afin de répondre aux différents enjeux du territoire. Dans ce cas-ci, développer des infrastructures permettant de renforcer la mobilité douce tout en préservant au maximum la biodiversité. Le ViciGAL est à ce titre un énorme compromis, tant sur le choix du tracé (négociation avec les propriétaires, topographie, aspects techniques), que sur les aménagements choisis (tenant compte du référentiel wallon) et du budget disponible.

Le tracé de la section du ViciGAL entre les villages de Sorinne et Courrière a fait l'objet de nombreuses discussions formelles et informelles, en salle et sur le terrain. D'autres options ont été étudiées, telles que celle de l'ancienne assiette du tram, tout en considérant leur articulation avec les projets de mobilité douce entre villages du PCDR. In fine, le choix d'emprunter le chemin existant qui traverse le Bois communal a été collégalement soutenu par la CLDR et le Conseil communal d'Assesse. Cf. explications sur le site du GAL : <https://www.tiges-chavees.be/vicigal-quelques-precisions-suite-a-lenquete-publique-assesse/>

Ceci étant dit, et toujours concernant la traversée du Bois de Sorinne, aucun inventaire faune / flore formel n'a été effectué sur le tronçon en question. Néanmoins, plusieurs éléments et témoignages ont été collectés lors des différentes phases du projets (études) et ces derniers n'ont jamais révélé d'espèces protégées particulières, sur ou le long du chemin emprunté par le ViciGAL dans le Bois de Sorinne.



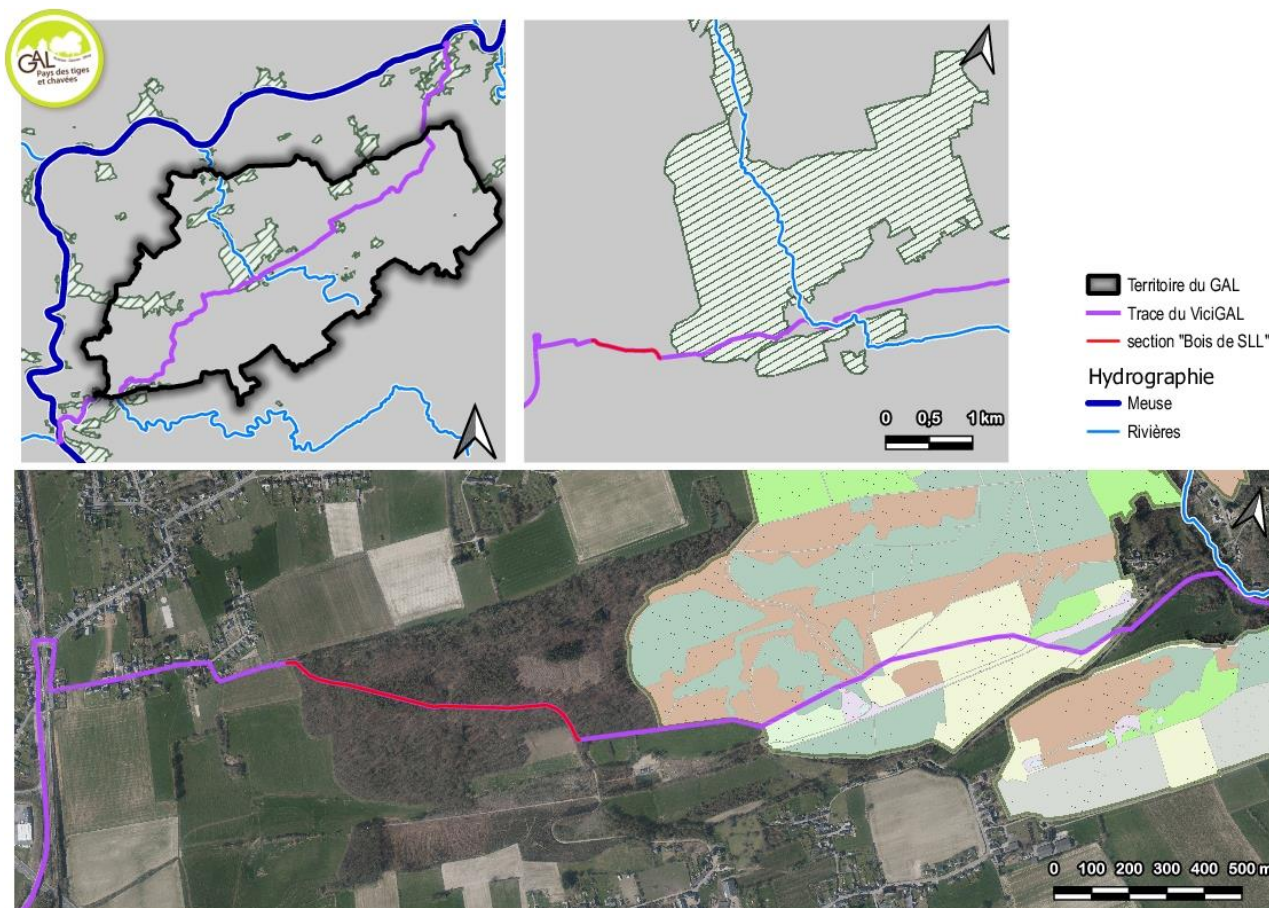
083/670.341
083/670.340

GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves

 www.tiges-chavees.be
 www.facebook.com/GAL.PaysdesTigesetChavees



La zone traversée n'est d'ailleurs pas en Natura 2000 alors qu'une bonne partie de ce bois communal l'est (cf. plan ci-dessous). La zone Natura 2000 a été définie car les travaux préparatoires à son classement ont mis en évidence une richesse écologique, tant au niveau des espèces que des habitats, qu'il convenait de protéger à long terme. Bien entendu, cela ne veut pas dire que les zones adjacentes à cette zone Natura 2000 sont dénuées d'intérêt, et qu'aucun intérêt n'y a été prêté. L'Arrêté du Gouvernement wallon du 1er décembre 2016 porte sur la désignation du site Natura 2000 BE35005 - "Bassin du Samson" (M.B. 07.06.2017) : <http://environnement.wallonie.be/legis/consnat/natura234.html>



Précisons encore la nature du sol du chemin emprunté dans le Bois de Sorinne : il s'agit d'une roche de type "burnotien", conglomérat *a priori* sans grand intérêt biologique.

En ce qui concerne la gestion des terres de décaissement et son impact environnemental, il est effectivement prévu de décaisser pour la mise en place du bi-bandes en béton dans le Bois de Sorinne. Néanmoins (et c'est l'option qui a été privilégiée pour l'ensemble du ViciGAL), un maximum de matière est laissé sur place et étendu sur les abords. Sur le tronçon 13 (depuis la fin de la Rue des Rouaux jusqu'en bas du Bois), il est impossible de ne rien évacuer : 1.310 tonnes seront remises en place, mais 1.077m³ seront évacués (ce n'est pas la même unité pour un simple problème de postes normalisés). Des analyses de sol selon la législation en vigueur ont été menées à cet endroit et il apparait que les terres ne sont pas polluées (type d'usage I naturel). L'impact environnemental n'a pas été étudié formellement, car on ne modifie pas le relief du sol. Comme expliqué préalablement, le tronçon a été parcouru plusieurs fois avec le DNF qui n'a pas indiqué d'autre démarche légale à effectuer. Néanmoins, un grand nombre de recommandations de leur part ont été



émises (traversées des cours d'eau, ravinement, creusement de fossés, etc.) et intégrées dans le cahier des charges. Précisons enfin que si un autre revêtement avait été privilégié (empierrement stabilisé par exemple), le décaissement et l'apport de matière auraient été similaires.



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/GAL.PaysdesTigesetChavees

